
Présidence : Suède

1329^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : jeudi 12 août 2021 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures

Clôture : 13 h 25

2. Présidente : Ambassadrice U. Funered

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Présidente

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et occupation illégale persistante de la Crimée par la Russie* : Ukraine (PC.DEL/1276/21), Slovénie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1283/21), Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1269/21), Suisse (PC.DEL/1280/21 OSCE+), Turquie (PC.DEL/1279/21 OSCE+), Canada
- b) *Dégradation de la situation en Ukraine et non-application persistante des accords de Minsk par les autorités ukrainiennes* : Fédération de Russie (PC.DEL/1272/21), Ukraine
- c) *Treizième anniversaire de l'opération sauvage menée par les forces armées géorgiennes contre la population d'Ossétie du Sud* : Fédération de Russie (PC.DEL/1274/21)
- d) *Treize années écoulées depuis le début de l'agression militaire de grande envergure menée par la Fédération de Russie contre la Géorgie* : Géorgie (PC.DEL/1282/21 OSCE+), États-Unis d'Amérique (également au nom de la Bulgarie, du Canada, de l'Estonie, de la Finlande, de l'Irlande, de la Lettonie,

de la Lituanie, de la Norvège, de la Pologne, de la République tchèque, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Slovaquie, de la Suède et de l'Ukraine) (PC.DEL/1270/21), Slovénie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1284/21), Ukraine (PC.DEL/1277/21), Turquie (PC.DEL/1287/21 OSCE+), Fédération de Russie

- e) *Premier anniversaire de l'élection présidentielle frauduleuse en Biélorussie* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1271/21), Slovénie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1285/21), Royaume-Uni, Norvège (également au nom du Canada et de l'Islande), Suisse (PC.DEL/1281/21 OSCE+), Lituanie (annexe 1) (annexe 2), Fédération de Russie (PC.DEL/1275/21), Biélorussie (PC.DEL/1278/21 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE**

État des débats sur les projets de décisions en suspens relatifs à la tenue de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2021 et de la Réunion de 2021 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, ainsi qu'à l'approbation du Budget unifié pour 2021 : Présidente

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

- a) *Point sur la situation concernant la Covid-19 au Secrétariat de l'OSCE* : Secrétaire générale
- b) *Journée internationale de la jeunesse, observée le 12 août 2021* : Secrétaire générale, États-Unis d'Amérique (également au nom du Kirghizistan et de l'Espagne) (PC.DEL/1273/21)
- c) *Sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)* : Secrétaire générale

Point 4 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Réunion consultative des chefs d'État d'Asie centrale tenue au Turkménistan le 6 août 2021* : Turkménistan, Ouzbékistan, Tadjikistan
- b) *Élections locales prévues en Macédoine du Nord le 17 octobre 2021* : Macédoine du Nord

4. Prochaine séance :

À confirmer



1329^e séance plénière

Journal n° 1329 du CP, point 1 e) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION LITUANIENNE

Madame la Présidente,

J'ai pris la parole pour remercier nos alliés américains et transatlantiques ainsi que nos partenaires européens de leurs messages de solidarité et de soutien à la Lituanie.

En raison de notre situation géographique, nous nous trouvons en première ligne face à un voisin de plus en plus imprévisible, dont les dirigeants de facto semblent prêts à tout pour rester au pouvoir.

Mais la bonne nouvelle est que nous ne sommes pas seuls. Au nom de notre gouvernement et du peuple lituanien, je souhaite également dire ici un grand « merci » à nos partenaires et alliés internationaux qui ont été très nombreux à exprimer leur soutien et leur solidarité à la suite de cette attaque hybride perpétrée contre la Lituanie. Nous ne l'oublierons jamais.

Comme l'a souligné le distingué Ambassadeur des États-Unis, l'union fait la force : l'union contre les violations flagrantes des engagements auxquels nous avons souscrit dans le cadre de l'OSCE et d'autres engagements internationaux, l'union contre la répression brutale des droits humains et des libertés fondamentales, l'union en soutien des valeurs et des principes démocratiques ainsi que du droit international.

La Lituanie sera toujours aux côtés des personnes qui se battent en faveur de la démocratie, et de leurs droits et libertés, ainsi qu'aux côtés des pays qui font face à une agression étrangère et à une violation de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale.

Nous admirons le courage et la force de caractère du peuple biélorusse, malgré les répressions sans précédent auxquelles il a été soumis tout au long de cette année. En regardant ces femmes et ces hommes biélorusses faire acte de courage, nous sommes convaincus que tôt ou tard, au lieu de commémorer les anniversaires des élections présidentielles frauduleuses, nous célébrerons les anniversaires de la victoire de la démocratie en Biélorussie.

Merci, Madame la Présidente.

1329^e séance plénière

Journal n° 1329 du CP, point 1 e) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION LITUANIENNE

Madame la Présidente,

Permettez-moi de reprendre la parole pour répondre à la délégation biélorusse.

La délégation en question a de nouveau essayé de nous raconter une histoire effrayante de plus à propos de la Lituanie. Toutefois, si vous [la délégation biélorusse] racontez une histoire, veuillez la raconter dans son intégralité. Racontez-la depuis le début. Aucun alphabet ne commence par la lettre « L » (« Lituanie ») ; ils commencent tous par les lettres « A » et « B », avant d'arriver à « E ».

« A », comme les « actions » qui ont conduit à la situation actuelle. Des actions délibérées menées par « B », comme « Biélorussie », à ses frontières. Plus loin dans l'alphabet, il y a la lettre « E », comme vos propres « engagements » à assurer la sécurité et la bonne gestion de vos frontières ; vos engagements à combattre, et non à faciliter, la criminalité organisée, la traite d'êtres humains et le trafic illicite de drogues ; et vos engagements à lutter contre le terrorisme.

Vu objectivement, la Biélorussie n'a jamais été et n'est pas soumise actuellement à une quelconque pression migratoire. Les faits dont nous sommes les témoins résultent d'une décision délibérée et à motivations politiques du régime Loukachenko de se venger de la Lituanie et d'autres États membres de l'Union européenne pour leur position de principe concernant toutes les violations des droits humains et atteintes à la démocratie inimaginables commises en Biélorussie avant, pendant et après les élections présidentielles frauduleuses du 9 août 2020. Les militants politiques pourrissent en prison, les réfugiés biélorusses qui fuient le régime Loukachenko sont pendus aux arbres dans des pays voisins et les médias libres et les organisations non gouvernementales en Biélorussie ont été pratiquement anéantis. La Lituanie aide le peuple biélorusse à échapper à ces persécutions et c'est la raison pour laquelle A. Loukachenko essaye de se venger de nous.

En 2021, 4 115 migrants en situation irrégulière ont été appréhendés par des membres du Service des gardes-frontière lituanien après avoir traversé illégalement la frontière lituanienne en provenance de Biélorussie. Je vous rappelle que cela s'est produit immédiatement après que A. Loukachenko a menacé ouvertement, au cours de l'allocation télévisée qu'il a prononcée le 26 mai devant les membres du Parlement biélorusse, les

gouverneurs et les membres de la Commission constitutionnelle, et en de nombreuses autres occasions, de « noyer la Lituanie et d'autres États voisins sous les migrants et les drogues ». Permettez-moi aussi d'appeler l'attention des États participants de l'OSCE sur le fait que ce chiffre est 55 fois plus élevé que pour l'ensemble de l'année 2020 au cours de laquelle 74 franchissements illégaux ont été recensés. En 2019, leur nombre était encore inférieur (37).

Cette multiplication par 55 du nombre des franchissements illégaux est un fait clairement établi et non pas une « donnée factice » comme la délégation biélorusse l'a laissé entendre dans sa déclaration.

Ainsi que nous en avons déjà informé le Conseil permanent, nous avons de sérieuses raisons de penser que des ressortissants de pays tiers traversent illégalement la frontière d'État entre la Biélorussie et la Lituanie avec la participation directe des organes d'État biélorusses et d'agences de voyage appartenant à l'État.

Ces migrants en situation irrégulière, qui paient d'importantes sommes d'argent à ces agences de voyage pour leurs prétendus « voyages internationaux », arrivent à Minsk sur des vols réguliers en provenance de Bagdad ou d'Istanbul. À leur arrivée à Minsk, les agences de voyage supervisées par le Gouvernement les dirigent de manière organisée (souvent par bus entiers) vers la frontière lituanienne. On leur explique aussi parfois comment, quand et où franchir au mieux la frontière sans se faire repérer ou arrêter. La vidéo filmée par des membres de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) le 31 juillet, montrant des garde-frontières biélorusses facilitant le passage de migrants irréguliers en Lituanie, n'est qu'une preuve de plus de la participation des autorités biélorusses à ces dispositifs mis en place par des réseaux criminels organisés.

Ces personnes sont vos invitées : elles sont arrivées en Biélorussie en tant que touristes, elles ont des visas qui leur ont été délivrés par vos soins et des réservations d'hôtel. Veuillez donc les traiter comme tel. Ne les conduisez pas à notre frontière. N'exercez pas sur ces personnes des pressions psychologiques pour qu'elles commettent un délit en traversant cette frontière illégalement. Si elles souhaitent se rendre en Lituanie, il existe de nombreux moyens légaux de le faire.

Tout récemment, le Gouvernement irakien a mis fin aux vols à destination de Minsk et envoie à présent des avions vides afin de rapatrier ses ressortissants. Nous demandons donc à la Biélorussie de ne pas y faire obstacle. Les personnes qui sont bloquées du côté biélorusse de la frontière avec la Lituanie doivent être autorisées à revenir sur leurs pas, à embarquer dans les avions et à rentrer chez elles.

La délégation biélorusse a évoqué la coopération entre les services de garde-frontières sur le terrain. En effet, la coopération opérationnelle à différents niveaux entre garde-frontières lituaniens et biélorusses a longtemps été bonne. Nous constatons cependant ces derniers temps que la partie biélorusse a en fait renoncé à cette coopération. Nous serons en mesure de vous fournir des statistiques détaillées en la matière au cours des prochaines séances.

Quant aux informations selon lesquelles des migrants en situation irrégulière seraient morts ou auraient été blessés à la frontière, ces incidents supposés se sont produits sur le

territoire de la Biélorussie et n'ont été mentionnés que par les médias d'État biélorusses. Nous savons tous à quel point ces derniers sont doués pour manipuler les informations (qui sont plutôt de la désinformation) de ce type en jouant notamment aussi avec les sentiments des téléspectateurs.

Laissez-moi vous assurer que le Service des gardes-frontière lituanien agit dans le plein respect de la loi et qu'aucun des gardes-frontière n'a outrepassé ses pouvoirs.

Une dernière observation à l'intention de la délégation biélorusse : si cette attaque hybride menée contre la Lituanie et l'Union européenne en se servant de migrants en situation irrégulière fait partie de votre tactique pour vous débarrasser des sanctions, je regrette beaucoup d'avoir à vous dire que cette tactique est très mauvaise et qu'elle ne fonctionnera pas. La seule façon pour Minsk d'échapper aux sanctions actuelles et à de nouvelles sanctions est très claire et consiste à :

1. Mettre fin complètement aux répressions politiques contre le peuple, l'opposition politique, la société civile, les médias indépendants, les défenseurs des droits humains, les avocats et même les sportifs biélorusses ;
2. Abandonner toutes les poursuites et accusations infondées contre ces personnes : exiger la tenue d'élections libres et équitables et le respect des droits humains et des libertés fondamentales n'est pas un crime, mais voler des élections et violer des droits et des libertés en est un ;
3. Libérer tous les prisonniers politiques – plus de 600 au total – en Biélorussie ;
4. Engager un véritable dialogue national avec le peuple biélorusse, avec les forces démocratiques du pays et, en particulier, avec le Conseil de coordination ;
5. Organiser de nouvelles élections présidentielles qui doivent être libres et équitables et observées intégralement et effectivement par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme ;
6. Appliquer les autres recommandations énoncées dans le rapport établi par M. Benedek au titre du Mécanisme de Moscou de l'OSCE.

En conclusion, nous demandons à la Biélorussie d'arrêter ce comportement malveillant et de respecter et de remplir ses obligations et engagements internationaux, y compris ceux auxquels elle a souscrit dans le cadre de l'OSCE, dans les domaines de la gestion et de la sécurité des frontières, de la lutte contre la criminalité organisée, la traite d'êtres humains et le trafic illicite de drogues et autres marchandises illégales, de la lutte contre le terrorisme, et de nombreux autres domaines connexes.

Par ailleurs, nous demandons de nouveau à l'OSCE et, en particulier au Département des menaces transnationales, dirigé par M. A. Kupchyna, de rester saisi de la question et d'apporter le soutien nécessaire à la Biélorussie pour qu'elle remplisse les engagements qu'elle a pris à l'égard de l'OSCE dans leur lettre et leur esprit.

Je vous remercie, Madame la Présidente.